

Direction Technique et Numérique

Direction Adjointe

Groupe d'Etudes et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

DTN/DA/GP

Toulouse, le 06/09/2024

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CAS D'OBSERVATION

AIGUES-MORTES (30) 07.07.2021



PARIS - Les Halles
SIÈGE
2, place Maurice Quentin
75039 Paris Cedex 01
☎ +33 (0)1 44 76 75 00

PARIS - Daumesnil
DIRECTION DES LANCEURS
52, rue Jacques Hillairet
75612 Paris Cedex
☎ +33 (0)1 80 97 71 11

TOULOUSE
CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
18, avenue Édouard Belin
31401 Toulouse Cedex 9
☎ +33 (0)5 61 27 31 31

GUYANE
CENTRE SPATIAL GUYANAIS
BP 726
97387 Kourou Cedex
☎ +594 (0)5 94 33 51 11

RCS Paris B 775 665 912
Siret 775 665 912 000 82
Code APE 731 Z
N° identification :
TVA FR 49 775 665 912

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN reçoit le 10/07/2021 un email contenant le questionnaire d'observation complété par le témoin au sujet d'une observation de PAN qu'il a réalisé sur la commune d'AIGUES-MORTES (30) le 07/07/2021.

Cet envoi est également accompagné d'une carte des lieux et d'une reconstitution sur photographie faite de jour.

2- DESCRIPTION DU CAS

La description du cas est issue de la partie narration libre du questionnaire :

« Alors que comme souvent à cette époque de l'année j'aime bien observer le ciel étoilé entre 5 à 10 mn dans mon jardin avant d'aller me coucher pour regarder passer les satellites et les éventuelles étoiles filantes, j'ai après avoir pu observer le ciel de ce soir-là, vu deux sphères lumineuses en formation parallèles passer au-dessus de mon domicile sur une trajectoire Ouest-Est.

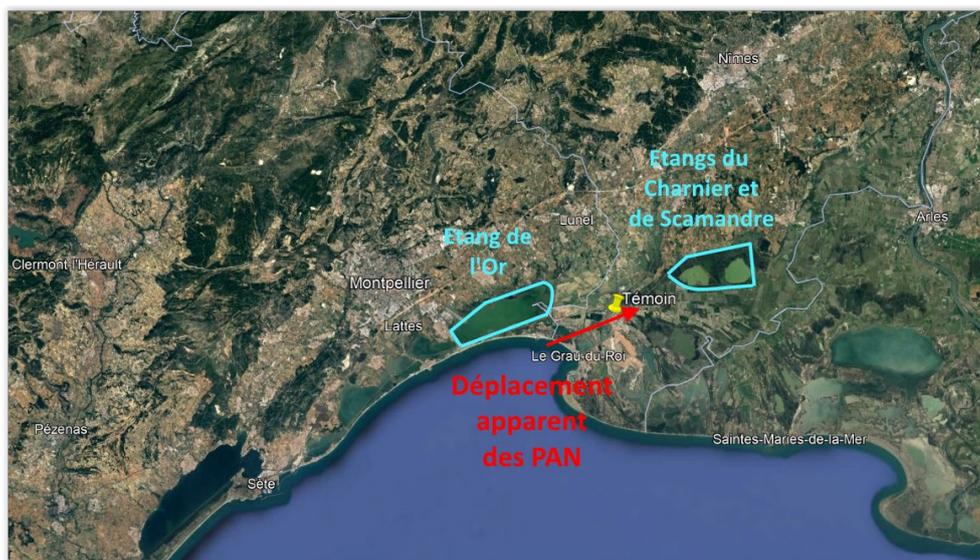
L'une des sphères a opéré un croisement de trajectoire avec l'autre. Ces sphères étaient lumineuses d'une couleur blanche tamisée, le passage a été très rapide l'observation ayant duré entre 5 à 7 secondes.

J'observe le ciel de cette manière depuis l'âge de 20 ans et je n'ai jamais été confronté à un tel phénomène. Après la stupéfaction, je suis me suis connecté sur l'application Flight Radar même si je savais bien que ce n'était pas un avion (car là aussi on en voit passer) et à 23h53 il n'y en avait pas dans le coin.

A 00h04 j'ai par contre observé le vol FR6531 Marseille – Porto se déplaçant d'est en ouest, beaucoup plus au sud de ma position qui m'a permis de faire des comparaisons quant à la hauteur des sphères qui se situaient à coup sûr à beaucoup moins de 10.000 mètres d'altitude. »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique** est résumée sur la carte ci-dessous, établie selon les indications fournies par le témoin dans le questionnaire :



Les **données météorologiques** sont les suivantes, extraites de la publitèque de Météo France pour la station de l'aéroport de Montpellier, située à environ 18,3 km à l'ouest de la position du témoin :

Indicatif 34154001
Nom MONTPELLIER-AEROPORT
Altitude 1 mètres
Coordonnées lat : 43°34'34"N - lon : 3°57'52"E
Coordonnées lambert X : 7316 hm - Y : 18429 hm
Producteurs 2021 : METEO—FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	T	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	N2	C2	B2	VV
07 juil. 2021 21:00	24.3	9.9	300	7	7	7		7320				60000
07 juil. 2021 22:00	22.7	9.2	320		3	2		3120	3		3780	60000
07 juil. 2021 23:00	21.2	5.3	310		1	1		2220				60000

En résumé, le vent soufflait faiblement à moyennement du nord-ouest, le ciel était presque totalement couvert à 21h UTC par des nuages situés au plafond 7320 m. Le ciel s'est par la suite dégagé progressivement, la couverture nuageuse de 3/8 octas s'étalant sur deux niveaux à 22h UTC, soit entre 3120 et 3780 m d'altitude, pour n'être plus que d'un octa à 23h UTC, à 2220 m d'altitude. La visibilité horizontale était excellente à 60 km.

A noter que le témoin indique que le ciel était dégagé. Il est possible que des variations locales de couverture nuageuse existent entre la station de référence et l'emplacement du témoin.

ELEMENTS COLLECTES

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)*
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	AIGES-MORTES (30)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	N/A
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	N/A
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Observait le ciel
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Depuis le jardin de l'habitation du témoin
B3	Description du lieu d'observation	Jardin
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	07/07/2021
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	23h53
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	Entre 5 et 7 s
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Non
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	/
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue

B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	N/A
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	/
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	/
B14	Conditions météorologiques	<p><u>Selon les données météo</u> : le vent soufflait faiblement à moyennement du nord-ouest, le ciel était presque totalement couvert à 21h UTC par des nuages situés au plafond 7320 m. Le ciel s'est par la suite dégagé progressivement, la couverture nuageuse de 3/8 octas s'étalant sur deux niveaux à 22h UTC, soit entre 3120 et 3780 m d'altitude, pour n'être plus que d'un octa à 23h UTC, à 2220 m d'altitude. La visibilité horizontale était excellente à 60 km.</p> <p><u>Selon le témoin</u> : le ciel était dégagé.</p>
B15	Conditions astronomiques	« Constellation de la grande ourse cote nord au moment de l'observation »
B16	Equipements allumés ou actifs	Lampadaire de rue non visible depuis la position d'observation du témoin
B17	Sources de bruits externes connues	Non
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	2
C2	Forme	« Sphères »
C3	Couleur	« Blanc tamisé »
C4	Luminosité	« Beaucoup moins brillant que venus ou qu'un phare d'avion en approche d'un aéroport par exemple, une lumière blanche diffuse comme tamisée la même pour les deux sphères. »
C5	Trainée ou halo ?	Non
C6	Taille apparente (maximale)	« C'est très difficile de se prononcer, quand un avion passe de nuit à 10.000 mètres je pourrai difficilement me prononcer de la même manière sur quelque chose que pourtant je connais »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Non
C8	Distance estimée (si possible)	« Vu les comparaisons effectuées je pense que les sphères sont passées à

		<i>une hauteur bien inférieure à 10.000, peut-être entre 3000 et 5000 mètres »</i>
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	251°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	« 30° ou moins »
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	« Les sphères étaient sur cette axe de déplacement Ouest Est mais avant de sortir de mon champ de vision gêné Par ma maison dans mon dos. »
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	NSP
C13	Trajectoire du phénomène	« Les sphères avaient une trajectoire parallèle en ligne droite, et l'une d'elle a opéré un croisement avec l'autre venant se placer sur l'autre côté, d'une manière vraiment fluide et surprenante »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	« Je ne sais pas comment le quantifier, une moitié de ciel ? »
C15	Effet(s) sur l'environnement	« aucun »
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« J'ai été stupéfait, depuis le temps que j'observe le ciel comme cela avant d'aller me coucher 5 à 10 mn à cette époque de l'année je n'ai jamais rien vu de semblable. Cela a été tellement soudain et court...après la stupéfaction passée je voulais comprendre et vérifier par exemple qu'il n'y avait pas d'avion, je suis allé sur flight radar et effectivement il n'y avait rien dans le coin, à 00h04 par contre un vol Porto/Marseille est passé sur un axe Est Ouest, plus au sud de ma position, et cela m'a permis de faire des comparaisons »
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	« J'ai tout de suite appelé mon meilleur ami, qui ne s'est pas foutu ouvertement de moi mais c'était tout comme... »
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	« J'ai observé depuis adolescent 0 cette époque de l'année les étoiles filantes, ou le passage des satellites, j'ai pu voir aussi à l'époque le passage de la station mir et aujourd'hui L'ISS. J'ai observé avec amusement le lancement de la constellation Starlink et les réactions des personnes sur les

		<p>réseaux sociaux qui ne sont pas habitués.</p> <p>Là je ne sais pas ce que j'ai vu, surtout qu'il y avait deux éléments et comme décrit précédemment l'un a changé de trajectoire pour venir se placer de l'autre côté du premier....</p> <p>Je pense surtout savoir ce que cela n'est pas. »</p>
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	« De la curiosité, je suis l'actualité, j'ai entendu des témoignages, mais entre entendre un récit et le vivre c'est totalement différent, de plus il est difficile d'en parler même aujourd'hui entre amis sans se faire chambrer. »
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	« Changer d'avis non, car il y a sûrement des phénomènes explicables et d'autres non actuellement. <p>Je veux justement savoir si ce que j'ai vu dépasse le niveau de mes connaissances, et si quelque chose de plus rationnel peut expliquer cette observation »</p>
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	« Je l'espère. »
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?	« Non pas spécialement, l'actualité récente sur certaines observations faites par des militaires par exemple aux USA indique que certaines personnes ont fait des observations pour lesquelles nous n'avons pas d'explications pour l'instant. <p>Mais je ne pensais pas être un jour moi-même témoin d'une observation de la sorte.</p> <p>Encore un fois c'est vraiment différent d'entendre des récits ou finalement il y a toujours une part de doute, et d'observer soi-même quelque chose. »</p>

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Le témoin observe le soir du 07 juillet 2021 vers 23h50 le ciel étoilé lorsqu'il remarque dans le ciel une formation de deux objets qui peuvent être caractérisés par leur déplacement et par leur apparence comme suit.

- Déplacement des PAN :

Il s'effectue sans bruit de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est en 7 secondes. L'observation débute lorsque les PAN se trouvent à environ 30° de hauteur avant de passer au zénith. Le témoin n'indique pas si les PAN ont disparu masqués par un obstacle ou s'il les a perdus de vue. Leur déplacement se fait en ligne droite, les deux PAN étant l'un à côté de l'autre, avec la particularité suivante : « *l'une d'elle a opéré un croisement avec l'autre venant se placer sur l'autre côté, d'une manière vraiment fluide et surprenante* ».

- Apparence des PAN :

Les PAN sont décrits par le témoin comme s'apparentant à deux « *sphères* » d'une lumière blanche tamisée identique.

Aucun halo et aucune trainée n'ont été observés.

4.1. ANALYSE DES HYPOTHESES

Le déplacement relativement rapide des PAN et leur apparence excluent d'emblée toute hypothèse explicative de nature météorologique, astronomique ou astronautique.

Le vent étant orienté au nord-ouest et les PAN se déplaçant depuis l'ouest-sud-ouest, il ne peut s'agir d'objets passifs portés par le vent, comme par exemple des ballons ou des lanternes thaïlandaises, sauf à imaginer une erreur d'appréciation importante (plus de 50°) du témoin, ce qui est peu probable, au vu des nombreux repères présents et de la précision apportée pour l'estimation de l'azimut initial (251°).

La seule hypothèse envisagée est celle de l'observation d'un groupe de deux oiseaux.

La lumière résiduelle nocturne (principalement issue des agglomérations survolées par les oiseaux : le témoin se situant en périphérie de la ville d'Aigues-Mortes) se reflétant sur le plumage blanc ventral de ces oiseaux ainsi que leur hauteur peuvent donner cette impression de « *sphères* » peu lumineuses.

L'hypothèse de l'observation d'un petit groupe d'oiseaux migrateurs, se déplaçant en groupes constitués d'individus en plus ou moins grand nombre n'est pas retenue car à quelques exceptions près (martinets, rapaces, échassiers, tous migrant en été), l'activité maximale de migration se déroule en moyenne du 15 septembre au 15 octobre et cette migration automnale s'effectue vers le sud, ce qui ne cadre pas tout à fait avec le déplacement des PAN, plutôt orienté vers l'est.

Il peut alors s'agir d'un groupe d'oiseaux non migrateurs, se déplaçant par exemple de leur lieu de nourrissage à leur dortoir.

La zone est l'une des plus riches de France en matière de biodiversité ornithologique, avec une présence importante (plus de 200 espèces) d'oiseaux sur le site des salins d'Aigues-Mortes encadrant la position du témoin (voir la carte de la situation géographique page 3).

Savez-vous que les salins d'Aigues-Mortes sont la deuxième richesse biologique mondiale ?

Publié le jeudi 5 octobre 2017 à 15h18min par Aurélie de Varax

Première richesse : la forêt tropicale, ensuite les salins d'Aigues-Mortes, en Camargue. Avec 8000 hectares classés Natura 2000, 200 espèces d'oiseaux et 200 espèces de végétaux répertoriées, les salins fonctionnent en écosystème avec la nature pour garantir la qualité du sel.



Source

Une description détaillée des espèces principales d'oiseaux visibles dans le parc naturel régional de Camargue, dont la ville d'Aigues-Mortes est limitrophe, est visible [ici](#).

Parmi ces espèces, nous pouvons retenir celles présentes sur place l'été, possédant un plumage ventral blanc et se déplaçant de nuit (comme par exemple les sternes, l'échasse blanche, l'avocette élégante, le goéland railleur, la mouette mélanocéphale...) :




OISEAUX

- **Toute l'année** : Flamant rose, Héron cendré, Héron garde-bœuf, Aigrette garzette, Héron bihoreau, Panure à moustaches
- **Estivants** : Sternes, Mouette mélanocéphale, Goéland railleur, Avocette élégante, Échasse blanche, Huppe fasciée, Guépier d'Europe
- **Hivernants** : Canards (souchet, chipeau, siffleur et sarcelle d'hiver), Faucon pèlerin, Aigle botté, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin
- **En période de migration** : Limicoles, Chevalier aboyeur, sylvain, cul-blanc, combattant, courlis, gravelot, Sterne caspienne

Nous pouvons ainsi penser que deux individus issus d'une de ces espèces rentraient de leur zone de nourrissage située plus près de la côte, au sud-ouest de l'emplacement du témoin, pour se déplacer vers le nord-est, en direction de leur zone de dortoir, plus à l'intérieur des terres comme par exemple dans les alentours des deux étangs du Charnier et de Scamandre.

Les colonies où les mouettes nichent sont réinvesties entre mi-mars et avril, début de la saison de reproduction. Les sites de nidification sont établis dans les îlots de végétation situés sur des marais salants, des lagunes, des roselières sur les fleuves, ou même dans des milieux artificiels comme les sablières, les digues de béton (musoirs) ou les bassins de décantation de sucrerie, les stations de lagunage et sur les étangs. (Source : migraction.net).

Les autres caractéristiques de l'observation : déplacement globalement rectiligne, absence de bruit (« *la mouette mélanocéphale émet un cri distinctif ascendant et descendant, mais d'un ton légèrement triste. Elle a des chants variés sur les aires de reproduction, mais **elle est relativement silencieuse en dehors de ce moment.*** » – [Source](#)) et apparence des PANs identique, sont compatibles avec l'hypothèse.

Le changement de position d'un des individus par rapport à l'autre n'a rien d'étonnant. C'est un comportement qui se retrouve fréquemment lorsque les oiseaux se déplacent en petits groupes.



[Source](#)

Dans le cadre de cette hypothèse, il subsiste néanmoins quelques interrogations et étrangetés :

1- Visibilité : de nuit, comment des oiseaux peuvent-ils être visibles ?

Il convient ici de bien faire la distinction entre des oiseaux observés à l'œil nu et observés par l'intermédiaire d'une caméra.

En effet, la sensibilité de l'œil humain n'est pas nécessairement la même que celle d'une caméra. Par exemple, la faculté d'adaptation de l'œil humain à l'obscurité définie par sa plage dynamique est très importante (ratio de contraste observable pouvant aller jusqu'à 16.000.000 :1, soit environ 24EV (EV étant l'acronyme anglais de « *Exposure Value* », soit valeur d'exposition), contre 14EV pour les

capteurs actuels des caméras modernes). La rétine humaine est également un excellent détecteur de luminosité. Elle est capable ainsi de fournir un signal au cerveau pour très peu de photons.

Concrètement, une personne se trouvant à l'extérieur de nuit depuis un certain temps (afin de laisser à ses yeux le temps de s'adapter aux conditions d'observation) aura toutes les chances de pouvoir observer dans les meilleures conditions un objet contrasté sur le fond noir du ciel nocturne, et ce, bien mieux que la plupart des caméras.

Il est ainsi certain que, pour peu que le témoin se soit trouvé dehors depuis un certain temps et qu'il n'ait pas été ébloui par d'autres lumières artificielles présentes sur les lieux, l'observation d'oiseaux dont le plumage est clair est possible sur fond de ciel nocturne, par contraste, d'autant plus si une source lumineuse au sol se trouve être dirigée vers le ciel.

Le témoin indique d'ailleurs la présence d'un lampadaire de rue allumé, mais non visible de sa position. Après vérifications, l'important lotissement où demeure le témoin est équipé en nombre de tels lampadaires qui, même s'ils ne sont pas dirigés vers le ciel, produisent ensemble une luminosité non négligeable à même de se réfléchir vers le ciel et d'éclairer, même faiblement, le corps ventral blanc des oiseaux :



D'autre part, le centre de la localité d'Aigues-Mortes étant non loin, une certaine luminosité résiduelle résultant de la pollution lumineuse émise par cette ville doit tout de même être présente et contribuer également à la visibilité des oiseaux.

Il est donc plausible que ces oiseaux n'aient été visibles que grâce à la luminosité résiduelle et par contraste entre leur plumage ventral blanc et le fond de ciel noir.

- 2- Forme : comment se fait-il que le témoin n'ait pas observé de battement d'ailes ni de forme en « V » ailes déployées des individus ?

Divers paramètres peuvent rendre difficile voire impossible la perception exacte et complète de la forme de ces oiseaux (ailes et leur battement...). Il peut s'agir de la distance des oiseaux aux témoins (le témoin ne donne aucune indication exploitable quant à la taille angulaire des PAN et pouvant

permettre d'estimer cette distance), de la présence éventuelle de brume (non confirmée cependant dans le cas présent) et de la capacité visuelle du témoin au moment de l'observation (inconnue).

Il est donc plus probable que seul le premier paramètre a dû influencer au moins sur la non-perception de la forme réelle des oiseaux. Une distance d'observation suffisamment importante, couplée à une perception peu claire des oiseaux par réflexion résiduelle de la lumière ambiante sur leur plumage ventral suffit à ce que la forme observable soit réduite à sa plus simple expression : celle d'une « sphère », ou plus exactement d'un rond.

Ainsi, dans ces conditions, nous sommes à la limite de perception de la forme des oiseaux ; seule la partie la plus grosse et blanche de leur corps étant visible, elle apparaîtra avec la distance d'observation comme ronde, cette forme étant visuellement la plus précise définissable dans le cas présent.

Concernant la non-perception du battement des ailes, il est possible que les paramètres évoqués ci-dessus suffisent à ce que ces battements ne puissent être perçus. Toutefois, la très courte durée d'observation pourrait aussi expliquer cette absence, à condition que les oiseaux aient effectué leur survol en planant, ce qui n'est pas démontrable.

4.2. SYNTHÈSE DE L'HYPOTHÈSE

HYPOTHÈSE(S)	EVALUATION*
1. Oiseaux au plumage ventral blanc (mouettes)	0.750

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Oiseaux au plumage ventral blanc (mouettes) - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 50927			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Couleur et luminosité	La visibilité du plumage blanc des oiseaux se fait principalement par contraste avec le fond de ciel noir et grâce à la luminosité résiduelle, ce qui leur donne cette apparence peu lumineuse.	Pas de données consolidées sur la taille angulaire des PAN (et donc la distance les séparant du témoin) ni sur la perception visuelle du témoin. difficile de reconstituer des conditions d'éclairage favorables pour l'observation.	0.50
Forme	La forme réelle n'est pas visible, de par la faible dimension angulaire des PAN. Dans ces conditions, nous sommes à la limite de perception de la forme des oiseaux ; seule la partie la plus grosse et blanche de leur corps étant visible, elle apparaîtra avec la distance d'observation comme ronde, cette forme étant la plus précise définissable dans le cas présent.	Pas de données consolidées sur la taille angulaire des PAN définissant la perception de la forme par le témoin Incertitudes sur la perception du battement des ailes	0.50
Nombre	En petit groupe, les mouettes étant des oiseaux au comportement grégaire		0.95
Déplacement	Rectiligne Changement de position d'un individu par rapport à l'autre tout à fait possible		0.95
Emplacement	Zone d'observation géographiquement idéalement		0.90

	située, dans une zone ornithologique très riche, avec de nombreux emplacements de nourrissage et de dortoir aux alentours (proximité du parc naturel régional de Camargue avec de nombreux étangs)		
Bruit (absence)	Les mouettes sont généralement silencieuses lorsqu'elles regagnent leurs dortoirs la nuit	Petite incertitude sur la précision des données	0.90

4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

Bien que le témoignage soit de bonne qualité (concis, assez précis, neutre, et rédigé rapidement après l'observation) il reste de consistance* moyenne car venant d'un témoin unique et sans photo ni vidéo.

*selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'information considérées comme fiables et objectivés, recueillies pour un témoignage.

5- CONCLUSION

Le 7 juillet 2021 à 23h53, alors qu'il observe le ciel, le témoin remarque deux sphères lumineuses parallèles passer au-dessus de son domicile sur une trajectoire Ouest-Est. L'une des sphères opère un croisement de trajectoire avec l'autre. Ces sphères sont lumineuses d'une couleur blanche tamisée, le passage est très rapide : l'observation dure entre 5 à 7 secondes.

Selon les critères du Geipan, la consistance* de ce cas est évaluée comme moyenne en raison de la présence d'un seul témoin et de l'absence de photographies et/ou de vidéos. **la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables, recueillies pour un témoignage.*

Le déplacement relativement rapide des PAN et leur apparence excluent d'emblée toute hypothèse explicative de nature météorologique, astronomique ou astronautique.

Le vent étant orienté au nord-ouest et les PAN se déplaçant depuis l'ouest-sud-ouest, il ne peut s'agir d'objets passifs portés par le vent, comme par exemple des ballons ou des lanternes thaïlandaises.

L'analyse a montré que le témoin avait probablement observé un petit groupe d'oiseaux au plumage blanc, probablement des mouettes, se déplaçant silencieusement depuis leur site de nourrissage vers leur dortoir.

Cette conclusion s'appuie sur les éléments suivants :

- Le témoin a fait son observation depuis une zone ornithologique très riche, à proximité du parc naturel régional de Camargue. Présence de zones humides propices à la nidification des oiseaux qui transitent le soir depuis leur lieu de nourrissage vers leur dortoir, plus à l'intérieur des terres, peut-être à proximité d'étangs situés au nord-est.
- Déplacement silencieux et rectiligne en petit groupe (les mouettes sont des oiseaux au comportement grégaire qui sont généralement silencieux de nuit)
- La forme réelle des oiseaux ainsi que leurs battements d'ailes n'ont pas été observés, probablement de par la distance d'observation. Le déplacement des oiseaux s'est aussi peut-être effectué en vol plané durant la très courte durée d'observation.

- La visibilité du plumage blanc des oiseaux se fait principalement par contraste avec le fond de ciel noir et grâce à la luminosité résiduelle émise par les lampadaires de la ville d'Aigues-Mortes, ce qui leur donne cette apparence peu lumineuse.

Cette conclusion est mitigée par le fait que le témoin, habitué à observer le ciel, aurait pu reconnaître des oiseaux et qu'il est difficile de reconstituer des conditions d'éclairage favorables pour cette observation.

Le GEIPAN classe ce cas B : observation probable d'oiseaux type mouettes au plumage ventral clair se déplaçant en petite formation vers leur dortoir nocturne.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E]	0.300	Consistance [C] = [I]x[F]	0.600
		Fiabilité [F]	0.750
		Information [I]	0.800

Classé B

